

« GRAND FROID » DU MOIS DE FÉVRIER

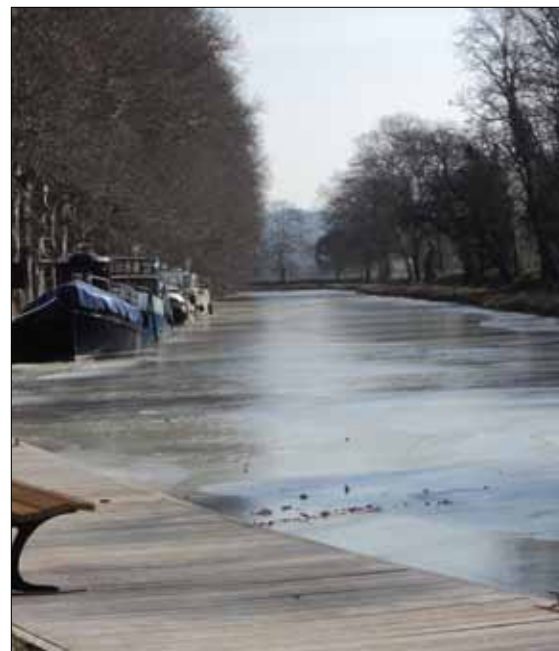
Il a fait très froid au mois de février dernier. Les conséquences de ce froid sont nombreuses. **Augmentation de nos dépenses d'énergies, détérioration de certaines de nos installations, nombreuses fuites d'eau et dégât sur notre voirie.** Les Redortais ont aussi été fortement touchés par ce froid. De nombreux compteurs d'eau mal isolés ou sur-exposés au vent et au froid n'ont pas résisté. Les interventions des employés communaux pour remplacer ces compteurs d'eau et rétablir ainsi l'alimentation en eau potable de certaines familles ont été nombreuses et souvent dans des conditions difficiles. **Les élus municipaux ont étudié ce dossier lors du conseil municipal du 7 mars dernier, et ont décidé, de façon exceptionnelle, de la prise en charge à 50% du prix de remplacement du compteur d'eau pour les particuliers concernés.** Un point complet sera fait à la population en juin prochain par le biais du bulletin municipal.

POURSUITE DU SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS REDORTAISES

Le 29 février, tous les présidents d'associations ont été reçus par Monsieur le Maire pour finaliser les demandes de subvention de fonctionnement pour l'année 2012. Une semaine après, les élus municipaux ont voté l'enveloppe 2012 des subventions aux associations qui s'élève à 20 000 euros ainsi que la poursuite des aides techniques, humaines et matérielles (prêt de salle et de matériels...) Avec un tissu associatif important, La Redorte est fière de compter plus de 15 associations qui participent ainsi aux animations sportives, culturelles, de loisirs et festives de notre village et créent ainsi le « vivre ensemble ».

LES TRAVAUX DE LA « MAISON DU PORT » VONT DÉBUTER

Le mercredi 28 mars dernier, les entreprises qui vont réaliser les travaux d'aménagement de la « Maison du Port » ont été réunies par Monsieur le Maire. **Ces travaux vont débuter le 10 avril prochain. D'une durée d'un an, ils permettront ainsi la création d'un lieu touristique et culturel qui augmentera l'attractivité touristique et le développement de notre commune.** Son ouverture est prévue pour le mois d'avril 2013, afin de débiter dans les meilleures conditions possibles la saison touristique 2013. **Pour réaliser ces travaux, un arrêté municipal interdisant le stationnement et la circulation dans la Rue du Port, à hauteur de ce bâtiment, a été pris, et ce pour toute la durée des travaux.**



Édito

Chers amis,
Durant ces trois premiers mois de l'année 2012, l'action municipale a été dense et intense. L'épisode de « grand froid » du mois de février a fortement perturbé notre quotidien et a engendré des surcoûts dans nos dépenses (gel de compteurs et des canalisations, fuites d'eau, augmentation de notre facture énergétique...). En parallèle, de nombreux chantiers municipaux sont en cours ; de nombreux dossiers municipaux sont ouverts ou à l'étude. Malgré un contexte économique et financier très difficile, les élus municipaux ont décidé de maintenir les efforts d'investissement pour notre village. Dans les domaines du fonctionnement quotidien de notre village, face au désengagement de l'État en matière des dotations financières et afin de ne pas augmenter la pression fiscale, les élus municipaux ont engagé une réduction de certaines lignes budgétaires, sans mettre à mal la politique sociale, scolaire et de solidarité engagée ces dernières années. Ces décisions entraînent inévitablement des changements d'habitude et de fonctionnement de notre village, qu'il nous faut, sans cesse, expliquer. Nous unir pour être plus forts, voilà un adage qui a aujourd'hui une valeur toute particulière. Alors que l'État nous entraîne vers un regroupement autour de « grands pôles » urbains, les communes de La Redorte et de Puichéric viennent d'acquiescer une balayeuse de rue. En mutualisant nos moyens, nous répondons à une attente commune de nos populations. Plus que jamais, tous ensemble, nous devons être unis et solidaires pour aborder avec détermination et un regard positif les changements de notre société.



Entretien du village MUTUALISATION !

L'entretien et la propreté du village c'est en premier lieu, bien évidemment, l'affaire de toutes et tous. Néanmoins, toutes les communes ont fait le même constat: nos villages s'agrandissent, de moins en moins de personnes nettoient leur devant de porte et nos employés communaux ne peuvent pas répondre parfaitement à toutes les demandes.

Le civisme n'est plus une de nos premières qualités, et on reporte toujours sur l'autre la responsabilité de l'entretien ou du maintien de propreté de nos espaces publics, de nos rues et de nos quartiers. Face à ce constat certaines décisions ont été prises. Vous avez pu voir ces dernières semaines un véhicule particulier arpenter les rues et ruelles de notre village.

Le Maire,
Pierre-Henri ILHES

Les communes de La Redorte et de Puichéric, ensemble, viennent d'acquérir une balayeuse de rue pour mieux entretenir nos villages. Les maires de ces deux communes, Marc Dormières et Pierre-Henri Ilhes, ont réfléchi pour apporter une réponse cohérente et efficace à l'insuffisance d'entretien de nos villages.

D'un coût de 36000 euros à diviser en deux (soit 18000 euros pour chacune des deux communes), cet investissement marque le point de départ d'une nouvelle forme de coopération intercommunale, appelée : mutualisation. Cette initiative est une première !

Une semaine sur deux, les Redortais et les Puichéricois voient leurs rues entretenues grâce à cette balayeuse et un employé communal spécialement formé à ces manœuvres.

Cette machine arpenté ainsi le village. Néanmoins, certaines rues trop étroites ou difficiles d'accès ne peuvent pas être nettoyées par ce procédé. Le nettoyage manuel effectué par les employés reste alors en place.

AMÉNAGEMENT « PLACE LOUIS LIABOT »

Durant l'année 2011, **plusieurs réunions de travail ont eu lieu** entre les élus, les institutrices et les parents d'élèves afin de réfléchir sur le projet d'aménagement de la place « Louis Liabot ». Ces échanges ont été positifs et au mois de décembre dernier le conseil municipal a validé ce dossier. Actuellement, **les demandes de subventions ont été déposées** auprès de l'Etat, de la Région Languedoc-Roussillon et du Conseil Général de l'Aude. **D'un montant de plus de 200 000 euros**, ces travaux apporteront **plus de sécurité** à ce lieu où se rencontrent, parents d'élèves, commerçants, riverains et villageois. **La création d'une vingtaine de places de stationnement, le déplacement de l'abri-bus, l'accessibilité de l'école maternelle pour les personnes à mobilité réduite, le déplacement des toilettes publiques et la création d'un nouveau lieu commerçant** pour les ambulants sont prévus. Ces travaux, après obtention de financements, **pourraient être réalisés au second semestre 2013.**



De plus, en période estivale, durant les mois de juillet et d'août, la municipalité embauche des jeunes Redortais, âgés de 18 à 21 ans, pour renforcer l'équipe technique municipale et faire face au surcroît de travail lié aux diverses manifestations qui ont lieu dans le village et l'accroissement de la population. Au delà de l'utilité de ces embauches, la municipalité apporte ainsi une aide sociale au transfert de ce « job d'été » pour des jeunes étudiants en quête d'un peu d'argent pour financer leurs études.

Nos villages doivent s'unir et bâtir de nouvelles formes de coopération. Nous n'avons plus le choix, nous ne pouvons plus penser que notre village est plus fort que les autres. **L'adage « l'union fait la force » est plus que jamais d'actualité. Nous ne sommes qu'au tout début d'un changement profond du fonctionnement de nos collectivités.**

NOS AMIES LES BÊTES

Face à **l'accroissement du nombre de chats errants et abandonnés**, la municipalité vient de lancer **une campagne de stérilisation de ces animaux abandonnés.** Tous les mardis en fin de journée, deux cages sont placées dans des quartiers publics afin de capturer deux chats, qui sont ensuite amenés chez un vétérinaire le mercredi matin afin de procéder à leur stérilisation. Ils sont ensuite relâchés dans la nature dans les 48 heures. Avec cette initiative, **nous espérons ainsi réduire la prolifération de chats dans le village.** C'est par respect et protection des animaux, que cette opération est menée. Alors que bon nombre de personnes abandonnent ou se désintéressent de leurs animaux domestiques, **la Municipalité tente d'apporter une réponse à un problème important dans nos communes rurales.**



L'AVENUE « JEAN JAURÈS » AVEC DE NOUVEAUX ÉCLAIRAGES

Tous les ans, un quartier de notre village voit son réseau d'éclairage public rénové. Ces dernières semaines, les travaux de changement de luminaires ont eu lieu dans **l'avenue Jean Jaurès, le parking de l'ancienne voie ferrée et une partie de la rue du jardin public.** D'un montant de 15000 euros, ces travaux permettent ainsi d'apporter un éclairage de meilleure qualité en y associant des ampoules avec une consommation énergétique plus faible. **La totalité des luminaires de l'avenue du Parc a été également changée.**



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE BIENTÔT EN APPLICATION

Il aura fallu près d'un an de travail pour que le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) de notre village soit réalisé, avec les communes du bassin versant de l'Argent-Double. Ce document permet ainsi d'établir **une procédure d'alerte et d'actions à mener par la Municipalité en cas de risque majeur** (Inondation, feu de forêt, séisme, rupture de barrage, glissement de terrain, accident de transport de matières dangereuses). L'efficacité de ce PCS dépend aussi de la connaissance et de la participation de la population à la mise en place de ces actions. Un résumé de ce PCS sera transmis à chaque Redortais dans un délai d'un mois.

Une réunion publique, à laquelle toute la population est conviée, aura lieu le mercredi 25 avril prochain à 18h00 à la salle Jean Jaurès.

